

Compte-rendu du CA de l'Université du 15/10/07

Conseil restreint

- **Avis sur une demande de délégation** pour une collègue qui doit siéger à l'ANR
 - avis favorable unanimité
 - **Avis sur trois demandes d'habilitation de Commissions Ad Hoc** (IEHCA, SUAPS, L&L Anglais)
Jean Fabbri fait remarquer que la composition de certaines de ces commissions ne respecte pas la parité PR-MCU (en particulier IEHCA). Le Président indique que « historiquement » cette commission a toujours été déséquilibrée !
 - avis favorable sauf un vote contre (pour IEHCA)
 - **Examen d'une liste réduite pour le recrutement de vacataires** (surtout UFR Pharmacie)
 - avis favorable unanimité
- Fin du conseil restreint à 14h15

Conseil plénier

En préambule, le Président donne quelques informations diverses :

- **Pièces jointes non reçues** : des problèmes techniques expliquent que certains administrateurs aient des difficultés à recevoir les p.j. relatives aux délibérations du CA. Le Président demande d'excuser les services centraux et assure que ces problèmes sont en passe d'être résolus.
 - **Membres du CA** :
 - un VPE (Clotilde Marsault) a cessé ses fonctions au 1/09/07.
 - Mr ? siège en tant que nouveau représentant du MEDEF
 - siège à titre consultatif A. Gueiffier (Nouveau directeur UFR Pharmacie)
 - **Contrat d'établissement 2008-2011** : Le Président indique qu'une première réunion a eu lieu la semaine dernière avec des représentants de la DGES concernant les modalités d'évaluation de l'offre de formation. Il donne plusieurs points qui ont été particulièrement mis en avant.
 - nécessité de **renforcer la cohérence** de l'offre de formation (regroupement de formations trop atomisées, identification de grands parcours de formation, existence de formations mutualisées entre L et M)
 - les **dénominations** seront mieux définies et **encadrées**, certaines étant « intouchables » (les dénominations de domaines), d'autres fortement indicatives (les dénominations de mentions à choisir dans une liste établie et à argumenter). Les dénominations de spécialités seront « libres » (pas de liste établie) mais devront rester compréhensibles. Les 4 domaines sont : Arts, Lettres et Langues ; Sciences Humaines et Sociales ; Droit, Economie, Gestion ; Sciences, Technologies, Santé.
 - forte pression pour des **co-habilitations** avec des établissements voisins de la vague B (Angers, Poitiers, Le Mans, Nantes) et Orléans (déjà prévue au contrat). Cette pression sera surtout forte dans les domaines STS et ALL.
- Un compte-rendu de cette réunion destiné aux administrateurs est annoncé
- **Rappel du calendrier du CA** :
 - 5/11 (toute la journée ; offre de formation Licence, répartition des masses)

- 19/11 (toute la journée ; offre de formation Master et Ecole doctorale, vote sur la structure du nouveau CA)
- 3/12 CA restreint (2^{ème} mouvement 2007)
- 17/12 CA plénier (budget)

Les différents points à l'ordre du jour sont ensuite abordés.

I Ressources humaines

Avant d'aborder l'examen des différents emplois à pourvoir pour l'année 2008, le Président rappelle les grandes lignes de la circulaire ministérielle DGES du 7 septembre sur la campagne des emplois 2008 :

- pas de création de postes en 2008 (sauf moniteurs ; voir infra)
- il faut travailler à nombre d'emplois constant mais il est possible d'augmenter la masse indiciaire en procédant à un repyramidage des emplois :
 - BIATOSS : échanger des catégories « C » contre des catégories « A »
 - Enseignants: échanger des « PRAG » ou « MCU » contre des « PR »

1°) Emplois BIATOSS

Seuls les postes qui font l'objet d'un repyramidage sont examinés (les autres sont adoptés selon les propositions faites antérieurement).

En fonction de ce qui a été dit ci-dessus, il est proposé que le repyramidage soit demandé à « volume constant » (échange 1 pour 1 entre 7 postes « C » et 7 postes « A »).

Après examen des différents postes :

- J. Fabbri et C. Ophèle font remarquer le manque de précisions concernant un poste destiné au Secrétariat Général (pas de numéro d'emploi, pas de titulaire ?). Les explications fournies par le Président puis par le VP Moyens n'éclairent pas vraiment la question.
- A. Verger s'inquiète de la disparition d'un poste dédié au Comité de Site (entretien des espaces verts). Le Président s'engage pour que le problème de l'entretien du site Grandmont soit réglé.

2°) Emplois Enseignants-chercheurs

Monitorat

Les règles édictées par le Ministère pour l'attribution des postes de moniteurs ont changé. Les postes ne sont plus gérés par le CIES. Les universités doivent demander directement au Ministère un nombre de poste équivalent au nombre des allocataires sous contrat. Ces postes de moniteurs sont comptabilisés dans le potentiel d'heures d'enseignement de l'établissement. Pour l'année à venir cela correspond à 42 postes (28 alloc. Ministère; 12 alloc. Région ; 2 alloc CG37 ; pour mémoire, cette année il y a 15 moniteurs).

Enseignants-chercheurs

Le tableau (distribué en séance) des emplois vacants 2008 est examiné au cas par cas avec une attention particulière pour les postes « repyramidés » et/ou redéployés.

- **11^{ème} section** pas moins de onze postes à pourvoir ! Parmi ceux-ci :
 - le **poste MCF0551** initialement prévu pour un redéploiement en 29^{ème} section (physique théorique) est proposé pour un **redéploiement en 69^{ème} section** avec un profil

« Analyse sensorielle ». Le Président s'engage pour qu'un poste MCF soit restitué en 2009 en 29^{ème} section.

- 22^{ème} section : le **poste MCF0328 est bloqué** pour 2008 (la personne titulaire du poste est actuellement détachée à Bologne et pourrait obtenir un poste fixe mais ce n'est pas sûr)
- 27^{ème} section : le **poste MCF1286** est proposé pour un **repyramidage en PR**
- 31^{ème} section : le **poste PR0086** est proposé pour un **redéploiement en 66^{ème} section** avec un profil « Métabolisme secondaire végétal »
- 39^{ème} section : le **poste PR1276** est proposé en **redéploiement en 40^{ème} section** avec un profil « Physico-chimie des substances naturelles et de synthèse »
- 39^{ème} section : le poste **MCF0252** initialement prévu avec un profil « Pharmacotechnie et industrialisation des produits de santé » est proposé dans la même section avec un **profil « Biophysique et mathématiques »**
- 61^{ème} section : le poste **MCF0307** est proposé pour un **redéploiement en 27^{ème} section** pour l'antenne de l'IUT de Blois
- 64^{ème} section : le **poste MCF0804** est proposé pour une **transformation en IGR** pour l'Unité INSERM 618 (renforcement du plateau protéome)
- 67^{ème} section : le **poste PR1390**, non pourvu en 2007, est proposé pour un **redéploiement en 65^{ème} section** pour conforter l'équipe GICC.

A l'issue de cet examen au cas par cas et à propos du poste MCF0804 (pouvant être vu comme un «repyramidage inversé » justifié par une baisse des effectifs en Sciences ?) est abordé le problème de l'évaluation du taux d'encadrement. C. Sotinel souligne la nécessité de prendre en compte toutes les charges liées à l'encadrement et pas seulement l'enseignement « en présence des étudiants ». Le Président confirme que l'avènement prévisible des nouvelles technologies de l'information obligera à prendre en compte ce problème.

Suite à ces remarques les **propositions d'utilisation des emplois BIATOSS et Enseignants-chercheurs vacants pour la rentrée 2008 sont adoptées à l'unanimité**

3°) Attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire

Examen des listes de proposition pour les NBI administratives et techniques.

A propos des NBI techniques, une discussion s'instaure concernant la nature des fonctions réellement assurées par les personnels attributaires. J. L. Guyot et J. Crèche font remarquer que la distinction Collaborateur/Responsable est ambiguë et ne correspond pas toujours à la réalité.

Les deux listes de propositions sont **adoptées à l'unanimité**

II Recherche, études doctorales et valorisation

1°) Conseil scientifique

Le VP Recherche indique que le CR du CS du 2/10 sera examiné lors d'un CA à venir (la PJ de ce CR n'étant pas disponible).

Examen de compte-rendu du CS du 4 septembre. Les points 1 à 3 du compte-rendu ayant déjà été évoqués, le point 5 concernant le développement de la recherche avec les PME est abordé. L. Vaillant rappelle les nouveaux dispositifs qui concernent le Monitorat en entreprise et le concours pédagogique de création d'entreprise.

A ce propos, et suite à une question de Mme Arnoux-Farnoux, un débat s'engage sur les stages comme moyen de valoriser la formation des étudiants vis à vis des entreprises. Monsieur X ? (représentant du MEDEF) intervient pour préciser les besoins actuels des entreprises en indiquant que les formations universitaires délivrées correspondent aux besoins si elles permettent une flexibilité et une adaptabilité du candidat. Le Président rappelle les résultats surprenants d'une opération (Phénix ?) menée par trois grosses universités parisiennes offrant des possibilités à priori intéressantes et pour lesquelles le nombre de candidatures s'était révélé particulièrement faible. J. Fabbri intervient pour insister sur la nécessité d'un effort global pour donner à nos étudiants un niveau leur permettant d'accéder aux entreprises, plutôt que de mettre l'accent sur une individualisation des profils, fussent-ils de haut niveau !

2°) Bourses sur critères sociaux

- trois bourses pour des doctorants du LI (EA2101) et une pour un doctorant JE 2448 sont proposées au renouvellement (dernière fois).
- une bourse pour un doctorant de l'IRBI est proposée pour un renouvellement (première fois).

Propositions **adoptées à l'unanimité**

3°) Partenariat entre les PUFR et les PUR (Presses Universitaires de Rennes)

L. Vaillant rappelle l'intérêt de ce partenariat pour permettre à des travaux de recherche menés à l'UFRT de connaître une diffusion significative

III Etudes, vie de l'étudiant et culture

Le seul point abordé concerne les MCC en Licence pour l'année 2007-2008.

Le président rappelle les problèmes qui ont été soulevés lors de précédentes réunions du CA, en particulier ceux concernant les modalités de compensation actuellement en vigueur et qui peuvent aboutir à des validations de Licence très contestables. Il confirme que ces anomalies ne devront pas pouvoir se reproduire à l'avenir et que des aménagements ont été proposés dans le prochain contrat.

La question qui se pose est de savoir quelle position adopter pour l'année 2007-2008 :

- soit reconduction des MCC actuelles « améliorées » (validation de la Licence avec 5 semestres validés sur 6)
- soit passage aux MCC prévues dans le prochain contrat (validation 5/6 et compensation limitée à deux semestres consécutifs)

Différents arguments sont présentés en faveur de chaque option :

- pour l'option 1,
 - Le Président indique que la validation 5/6 permet de résoudre la plupart des cas litigieux
 - V. Robert évoque des problèmes administratifs liés à la nécessité de modifier APOGEE pour appliquer l'option 2.
 - pour l'option 2,
 - C. Sotinel souligne que la situation actuelle est préjudiciable et qu'il serait bon de mettre en place le plus vite possible les MCC prévues dans le nouveau contrat.
- Mise aux votes : deux voix pour l'option 2, le reste pour l'option 1.

IV Affaires générales, Juridiques et Statutaires

Désignation du représentant du CA au Conseil du Service culturel
A l'unanimité V. Robert

La séance est levée à 19h00